



**Association Européenne des
Conservatoires, Académies de
Musique et Musikhochschulen**

AEC
Avenue des Celtes/Keltenlaan 20
1040 Etterbeek, Brussels, Belgium
E: info@aec-music.eu
T: +32 27 37 16 70
www.aec-music.eu

Bruxelles, le 25 septembre 2020

Cher membre de l'AEC,

Nous vous espérons en bonne santé. Nous avons bien conscience que vous êtes tous très occupés et confrontés à d'importants défis en ce début d'année universitaire. Comme vous le savez, l'actuelle pandémie a une forte incidence sur l'organisation du Congrès de l'AEC, car les difficultés et contraintes liées aux déplacements et à la distanciation physique affectent le format et le calendrier de l'événement.

Néanmoins, j'ai le plaisir de vous inviter officiellement au Congrès annuel de l'AEC 2020, qui se déroulera cette année pour la première fois sous forme d'événement **en ligne**, organisé par l'**Université de musique et des arts de la scène de Vienne (mdw)**, les **6 & 7 novembre**, en collaboration avec le Conservatorio di Musica « G. Verdi » de Milan, l'Académie estonienne de musique et de théâtre de Tallinn et l'AEC. Les possibilités de participation présentielle dans les trois lieux mentionnés seront communiquées aux congressistes inscrits d'ici le vendredi 23 octobre.

Le [site internet de l'AEC](http://www.aec-music.eu) regroupe toute l'information relative au thème du Congrès 2020, « *Going On(line) - Connecting Communities in the Digital Age* » (Se mettre en ligne - Comment relier les communautés à l'ère numérique) ainsi que le programme, les modalités d'inscription et autres détails techniques d'organisation. Pour tout savoir, suivez le lien <http://www.aec-music.eu/congress2020>.

Les membres actifs sont invités à participer à l'Assemblée générale de l'AEC le samedi 7 novembre, de 10:45 à 12:30 CET. Le scrutin et les élections se feront exclusivement en ligne. Comme d'habitude, des élections ont lieu en raison des postes à pourvoir. Cette année, il faut élire un membre du Conseil et un vice-président. Le détail des postes et du processus électoral se trouve sous l'onglet « Photos et Documents » de la page internet dédiée au Congrès. Les postulants y trouveront aussi les critères d'admissibilité et les modalités de candidature. La date limite des inscriptions est le 30 septembre.

Nous remercions vivement nos collègues, en particulier nos collègues viennois pour la générosité et le dévouement dont ils font preuve dans l'organisation de ce Congrès, rendu possible grâce à la mise à disposition de leur infrastructure technique.

J'ai hâte de vous rencontrer, en ligne ou à Vienne, Tallinn et Milan si les circonstances le permettent. J'espère vraiment que vous pourrez vous joindre à nous pour cet événement hors du commun !

Cordialement,

Eirik Birkeland, AEC President